



MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT

Rapport 2012

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

L'article 955 du Code Municipal exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir, à titre de maire de la Municipalité du Canton Clermont, que je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de nos finances me permet de vous livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2011;
- 2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2012;
- 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2013;
- 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- 6. Traitement des élus pour l'année 2012.

1. L'analyse du bilan 2011

<u>REVENUS</u>	<u>Budget initial</u>	<u>réalisé 2011</u>
Taxes	173 039	174 670
Paiements tenant lieu de taxes	11 764	11 892
Autres recettes de sources locales	355 316	351 075
Transferts	465 573	285 901
Totaux :	1 005 692	823 538
<u>DÉPENSES</u>	<u>Budget initial</u>	<u>réalisé 2011</u>
Administration générale	130 722	134 015
Sécurité publique	36 857	25 411
Transport	422 146	192 761
Hygiène du milieu	48 703	52 220
Aménagement, urbanisme et développement	364 914	376 694
Loisirs et culture	32 951	37 526
Frais de financement	240	0
Amortissement des immobilisations		42 952
Totaux :	1 036 533	818 627

L'analyse des chiffres ci-dessous nous démontre que les revenus ont été inférieurs aux prévisions initiales de 182 154 \$, que les dépenses ont également été inférieures d'un montant de 217 906 \$ par rapport à nos prévisions initiales.

Comme par le passé, vous pouvez le constater, nous pouvons vous confirmer que le suivi de nos finances publiques a toujours été effectué avec rigueur et efficacité, et ce, pour le mieux-être de notre communauté. Nos gestionnaires sont très préoccupés et très efficaces et ils s'efforcent, en tout temps, d'assurer un suivi rigoureux des budgets mis à leur disposition, mais ce, tout en devant s'assurer aussi de diriger les différents services de la municipalité en fonction des imprévus qui peuvent survenir.

Les employés font toujours tout en leur pouvoir pour poursuivre l'amélioration des services municipaux et ainsi améliorer la qualité de vie des résidents de la municipalité.

2. La situation financière au 30 septembre 2012

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2012, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 905 762.21\$ sur un montant prévu pour 12 mois de 953 614 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 905 762.21\$ sur des dépenses prévues pour l'année à 953 614 \$.

Nos contributions financières pour 2012

Croix Rouge

150

3. Le dernier programme triennal d'immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013 comporte un projet, à savoir :

☞ Un projet pour une somme de 5 000 \$ pour l'achat d'équipements de bureau.

4. Les réalisations 2012 et les orientations de la municipalité pour 2013

En 2012, dans le cadre de l'amélioration de notre réseau routier nous allons recevoir 156 607 \$ du ministère des Transports du Québec. Nous n'avons malheureusement pas reçu de subvention de notre député François Gendron et les montants pour notre taxe d'accise vont être utilisés l'an prochain.

Nos orientations pour la prochaine année seront le rechargement du 6^e et 7^e rang sur une longueur de six kilomètres et de poursuivre les réalisations des travaux de nos infrastructures routières.

5.	La liste des contrats de plus de 25 000 \$
-----------	---

Le Code municipal nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste :

9084-7930 Québec inc. (Alphé Tremblay) :	
- Lots intramunicipaux	200 429.61
Corporation des chemins d'hiver :	
- Service de déneigement	45 112.94
MRC d'Abitibi-Ouest (quotes-parts et frais divers)	72 936.15
Sylviculture Laverendrye inc.:	
- Aménagement forestier lots intra et lots épars	76 432.91

6.	Le traitement des élus pour 2012
-----------	---

La rémunération annuelle versée au maire est de 3 236 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 618 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 1 078 \$ et une allocation de dépenses de 539 \$.

Conclusion

Nos employés municipaux sont des gens plus que dévoués à notre organisation et nous tenons à les remercier sincèrement.

Félicitations aux élus qui désirent travailler positivement pour notre développement et aussi à tous les bénévoles et les membres des comités et des commissions pour leur implication, leur dévouement et l'excellent travail qu'ils ont effectué, encore cette année, pour la collectivité.

Finalement, nous tenons à souhaiter la bienvenue à nos nouveaux arrivants et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le maire,
Robert Paquette